



**ACCÈS
CANADA**
Immigration
Firme familiale fondée en 1995

Document d'information Initial **ACCES CANADA**



-  **Brochure**
-  **Mot du Président**
-  **Mise En Garde**
-  **Super Promo**
(jusqu'au 23 Décembre)



www.accesscanada.com
Facebook: facebook.com/AccesCanada



**ACCÈS
CANADA**

Immigration

Firme familiale fondée en 1995

Nouveau Service
Assistance au logement et
Recherche d'emploi

**Immigration au Canada,
Avec Nous ça marche depuis 29 Ans**



Et c'est Prouvé !

**A Cotonou
depuis
16 ans**

En 29 ans ACCÈS CANADA l'a permis à plus de 56 500 personnes



Tunis

Yaoundé

Douala

Cotonou

Ouagadougou


Bureau de Cotonou

**590 bld Saint Michel (Immeuble FANTEX
Carrefour Saint Michel) 4e étage. Cotonou**

Tél : 66 22 62 32 / 95 94 30 07

Courriel : info@accesscanada.com

Site web : www.accesscanada.com

 [facebook.com/AccessCanada](https://www.facebook.com/AccessCanada)

Firme accréditée par les autorités canadiennes par le biais du CCIC sous le numéro R1411415
et du RQCIR sous le numéro 11052 de son Président Alain GUERRERO

Canada

TUNISIE

Bénin

Accès Canada
primée à
Madrid

Mr Alain et Mme Sophie
Guerrero

Accès Canada est une firme familiale spécialisée en immigration francophone pour le Canada. Leader dans son domaine depuis maintenant **29** ans, nous continuons à offrir un service très complet et professionnel aux futurs résidents canadiens, que ce soit pour l'obtention de la résidence permanente ou pour l'arrivée, l'installation et l'intégration sur place.

L'équipe de direction est composée du fondateur de la firme M. Alain GUERRERO, licencié en droit de l'université d'Ottawa et consultant accrédité par les autorités québécoises et canadiennes. De Mme Sophie GUERRERO, membre du barreau du Québec et diplômée en droit de l'Université de Montréal. Et pour finir, de M. Jean-Philippe GUERRERO, a été notaire et diplômé en droit de l'Université de Montréal. Il s'agit d'une équipe de direction familiale, frères et sœur, qui connaît la réalité de l'immigration, ayant eux-mêmes immigré au Canada.

Une équipe de plus de 150 personnes dynamiques, professionnelles et humaines complète la grande famille Accès Canada, présente maintenant dans **08** bureaux et **07** pays

Notre méthode de travail a été élaborée dès le début pour permettre aux candidats intéressés de comprendre le processus d'immigration et d'améliorer ainsi leur dossier avant qu'il ne soit déposé. Cette méthode passe par :

- La rédaction d'un rapport personnalisé écrit et signé, contenant des informations fiables sur les possibilités d'immigration au Québec ou ailleurs au Canada (notamment par le biais de la nouvelle Entrée Express), améliore le dossier du candidat ;
- La préparation de la demande officielle du candidat avec toute la rigueur nécessaire pour que toutes les preuves et les informations pertinentes, soient réunies pour une acceptation ;
- Des outils de préparation pratique pour que le candidat arrive sur le territoire informé de façon à accélérer son intégration et sa réussite dans son nouvel environnement. Nos bulletins Accès Canada News tous les mois sont une source fiable et unique pour cette préparation.

Il est à noter qu'Accès Canada possède maintenant son propre immeuble avec des appartements, au standing de notre firme, disponibles pour un ou plusieurs mois afin que votre arrivée et vos priorités soient gérées sans tracas. Une fois que vous trouvez un emploi, vous pourrez alors vous loger proche de celui-ci.

Chaque année, des milliers de personnes nous font confiance et la plupart sont des références de clients déjà au Canada. A chaque fois que cela se produit, nous sommes contents de savoir que nos services ont donnée satisfaction et cela nous encourage à faire toujours mieux pour vous.

Si vous recherchez une approche de ce type, tout notre équipe sera honorée de vous compter parmi notre clientèle.

Au moment de s'engager, les personnes sérieuses choisissent
ACCÈS CANADA

Burkina Faso
Sénégal *Côte d'Ivoire*
Cameroun



Notre équipe du Bénin

BIENVENUE 2024 !

En 2024, l'immigration sera fortement sollicitée pour atténuer le problème de pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Canada.

Malgré les temps d'incertitude générées par la pandémie de la Covid-19, l'immigration reste un levier très important pour les autorités canadiennes dans la relance de l'économie.

Faut-il encore rappeler, le nouveau système numérique de gestion des demandes basé sur la Déclaration d'intérêt au Québec dénommé « Arrima », a amorcé plusieurs rondes d'invitations au cours de l'année dernière ?

En 2024, ces rondes vont se poursuivre et s'accélérer à cause de la grande pénurie de main-d'œuvre qui perturbe aujourd'hui tous les secteurs d'activités de l'économie du pays et le gouvernement se rend compte que l'immigration demeure la seule option pour combler ce manque et que, pour y arriver, il faudra des volumes de sélection bien plus importants que ceux des dernières années.

La firme Accès Canada offre également le Programme Entrée Express, un système fédéral d'immigration au Canada qui traite en six mois environ, les demandes de travailleurs qualifiés. Cela s'ajoute à de nombreux programmes d'autres provinces, dont plusieurs favorisent les francophones.

Tout cela dans un contexte économique canadien où les besoins en main-d'œuvre n'ont jamais été aussi criants, notamment au Québec, avec un taux de chômage resté au plus bas depuis plusieurs mois.

Nos équipes sont prêtes, et si vous êtes également prêt à débiter votre procédure, nous agirons avec rapidité et professionnalisme.

Nous vous remercions pour votre intérêt envers notre firme, et nous ferons tout notre possible pour être à la hauteur de vos attentes.

L'équipe Accès Canada

www.accesscanada.com

Canada

Tunisie

Burkina-faso

Côte d'ivoire

Sénégal

Cameroun

Bénin

D'ici la fin
du mois

Profiter des promotions Accès Canada

ACCÈS CANADA offre des réductions de **15 %** sur
les honoraires des « Demandes Officielles » et
Le fameux « Rapport Initial » de 70 pages est aussi offert
en Promotion

Bureau de Montreal - Canada

Tél: 514 858 9276

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Douala - Cameroun

Tél: (237) 2 33 43 42 13 / 680 58 81 22 / 656 69 05 32

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de d'Abidjan - Côte d'ivoire

Tél: (225) 20 32 20 09 / 01 02 51 74 49

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Cotonou - Bénin

Tél: (229) 66 22 62 32 / 95 94 30 77

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Tunis - Tunisie

Tél: (216) 71 33 20 99 / 71 240 066 / 71 332 881

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Ouagadougou - Burkina Faso

Tél: (226) 25 31 03 77 / 25 31 21 63

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Yaoundé - Cameroun

Tél: (237) 222 23 17 17 / 680 58 81 22 / 656 69 05 32

E-mail: info@accesscanada.com

Bureau de Dakar - Sénégal

Tél: (221) 33 849 64 46

E-mail: info@accesscanada.com



Montréal



Abidjan



Dakar



Courriel: info@accesscanada.com

Site web: www.accesscanada.com



Facebook: facebook.com/AccessCanada



@ [accesscanada.official](https://www.instagram.com/accesscanada.official)

ACCÈS CANADA

L'immigration par conviction



Monsieur Alain GUERRERO, PDG, ACCÈS CANADA

LE PRÉSIDENT DE LA FIRME RÉPOND AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES LORS D'UNE PREMIÈRE VISITE À NOS BUREAUX

Comment peut-on savoir si ACCÈS CANADA est une firme sérieuse ?

Maintenant que l'immigration a repris à plein régime avec des extractions ARRIMA et Entrée Express presque toutes les semaines, la question du choix de la firme sérieuse est plus que pertinente car si l'immigrant a repris, il ne faut pas perdre son temps et ses possibilités par un mauvais choix de firme.

En effet, cette question revient régulièrement même si, pour nous qui avons maintenant 29 ans d'existence et plus de 56 500 visas émis à nos clients, elle n'a plus la même signification. En effet, une proportion de plus en plus importante de clients sont référés par des parents ou des amis qui sont déjà au Canada ou qui ont réussi leur entrevue de sélection.

Toutefois, il est bon de donner des réponses claires à cette question qui est tout à fait légitime. Je vous donnerai donc ci-dessous trois preuves fondamentales: notre droit de pratique, nos preuves de pratique et l'antériorité de cette pratique.

Avant tout, les candidats peuvent aisément valider le fait que la firme possède un droit d'exercice dans le domaine de l'immigration pour le Canada.

Au Canada, toute personne qui veut offrir des services d'immigration doit faire partie d'un ordre professionnel accrédité.

Seuls les consultants agréés, les notaires ou les avocats peuvent offrir ces services.

Nous, chez ACCÈS CANADA, nous sommes une firme familiale (frères et sœur) dont les trois membres ont un diplôme universitaire en droit et nos professions couvrent justement ces trois groupes pouvant offrir ce service.

LE DROIT DE PRATIQUE

1- Collège des consultants en immigration et en citoyenneté (CCIC)

Moi même, Alain GUERRERO je suis membre du collège des consultants en immigration et en citoyenneté du Canada (CCIC) sous le numéro R1411415. Toute personne peut le vérifier sur le site Web de cette organisation officielle dont l'adresse est la suivante : <https://college-ic.ca>

En regardant ce site, il est simple de voir que c'est une organisation indépendante, créée par le Gouvernement du Canada, dont le but est la protection du public. Il y a un conseil de discipline, des audiences, des décisions, des membres suspendus, révoqués etc. Les membres sont aussi couverts par une assurance responsabilité ainsi qu'un fond d'indemnisation en cas de fraude par l'un des membres.

En plus, les consultants qui en sont membres le sont **sous leur nom propre** pour éviter de cacher sa responsabilité sous le couvert d'une société.

2- LE REGISTRE QUÉBÉCOIS DES CONSULTANTS EN IMMIGRATION

Ce registre est directement établi par le Ministère de l'immigration du Québec. Il n'y a pas de preuve plus évidente que celle-ci.

Mon nom Alain GUERRERO, s'y retrouve avec le numéro 11052. Voir :

<http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/reglementation-consultants/index.html>

Là aussi, pour devenir membre, il faut subir des examens de compétence afin que le public soit en sécurité.

3- BARREAU DU QUÉBEC

Sophie Patricia GUERRERO est avocate en règle. Là aussi c'est une chose facilement vérifiable par le site du Barreau du Québec qui est l'ordre professionnel des avocats en exercice. L'adresse du site <https://www.barreau.qc.ca/fr/>. En passant par la section Bottin des avocats vous pourriez faire une recherche en y mettant son nom ou encore en mettant Accès Canada G.&G. dans le critère de recherche Société ou Cabinet.

Vous pouvez aussi trouver directement son profil par cette adresse :

<https://www.barreau.qc.ca/fr/bottin-des-avocats/?details=4797336#/search>

4- CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

le troisième membre de la firme, Jean-Philippe GUERRERO, a été notaire inscrit au tableau de l'ordre des Notaires du Québec pendant + de 26 ans. Il vient de prendre sa retraite de l'ordre et continue à contribuer à l'Équipe d'ACCÈS CANADA par son travail et son expertise comme cela a été le cas depuis les débuts de la firme. Comme vous le constatez, nous sommes une famille de droit, pour défendre vos droits !

LES PREUVES DE PRATIQUE

1- ACCÈS CANADA DANS LES MÉDIAS:

À ce niveau, je vais vous référer simplement aux dizaines d'articles qui ont été écrits par des journaux de différents pays sur ACCÈS CANADA. Je pense que c'est la meilleure preuve de source extérieure qu'une personne puisse avoir.

Sur notre site Internet, nous avons mis en ligne une quarantaine d'articles de différents pays et de différentes dates. Par exemple, vous verrez que l'on parlait d'ACCÈS CANADA dans tous les pays où nous sommes présents (Sénégal, Tunisie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Canada, Burkina Faso).

Nos activités ont même été l'objet de titre en première page de journaux canadiens. Le Devoir, La Presse et la Gazette pour ne mentionner que ceux-ci ont traité de cas que nous avons défendus. Que ce soit pour le droit des communautés francophones hors Québec de recevoir des immigrants ou encore pour les délais qui étaient abusifs pour le Maghreb. Nous avons même dénoncé le peu de candidats sélectionnés pour l'Afrique subsaharienne francophone.

Vous pourriez consulter ces articles et bien d'autres à l'adresse suivante:

<https://www.accescanada.com/fr/notre-firme/acces-canada-medias.html>

2- ACCÈS CANADA À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC:

L'Assemblée Nationale du Québec est, comme vous vous en doutez, l'endroit où les députés et les ministres siègent et où les Commissions parlementaires se tiennent.



ACCÈS
CANADA
Immigration
Firme familiale fondée en 1995

En 2004, ACCÈS CANADA, représentée par moi même et Sophie Patricia GUERRERO, a déposé un mémoire lors de la Commission parlementaire sur La planification des niveaux d'immigration 2005-2007. Lors de cette commission, nous avons notamment dénoncé les longs délais en vigueur pour le Maghreb et la trop faible sélection des candidats de l'Afrique francophone subsaharienne.

Vous pouvez trouver le texte de notre intervention sur le site même de l'Assemblée Nationale du Québec dont l'adresse est <http://www.assnat.qc.ca>

Faire alors une recherche avec le nom GUERRERO et vous trouverez le texte de notre intervention en Commission parlementaire qui a eu lieu lors de la 37^e Législature, le 26 février 2004.

Par cette intervention, devant Ministre et Députés, vous verrez que la notion d'équité et d'égalité nous tient à cœur et qu'à travers notre firme ce sont des principes que nous défendons, principes qui ont bâti le Canada d'aujourd'hui.

Avec ces preuves multiples et externes, toute personne peut conclure que nous sommes une firme crédible, ancienne et sérieuse autorisée à agir en matière d'immigration. Nous le faisons pour vous et avec conviction.

Pourquoi les délais sont relativement longs en matière d'immigration ?

Les raisons sont simples.

Le Canada et le Québec sont des endroits très sollicités pour l'immigration. Chaque année, ce sont des centaines de milliers de dossiers qui sont déposés.

Comme c'est le cas, en général, à travers le monde, les services gouvernementaux sont débordés. Il y a donc des délais au niveau du traitement.

Les délais actuels totaux tournent autour de 15 à 18 mois voir moins alors que dans le passé, cela pouvait aller jusqu'à 5 ans et +. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'un dossier d'immigration suit plusieurs étapes:

- L'arrivée au centre de traitement gouvernemental approprié;
- Une première étude sur dossier qui doit être positive pour passer à l'étape suivante;
- Après l'acceptation, un dossier à jour doit être monté par le candidat pour l'étape finale;
- Le candidat reçoit et fait sa visite médicale;
- Le gouvernement étudie et vérifie les résultats des examens médicaux;
- Et, pour finir, une enquête de sécurité en profondeur est menée pour vérifier les informations et le passé du candidat.

Tout ce cheminement prend du temps. C'est pour cela qu'il est important de faire monter et de faire suivre son dossier par une firme spécialisée. Une information ou un document manquant peut faire perdre des mois à un dossier. De plus, avec nous, en 72 heures, vous savez si votre dossier est positif ou non.

En termes de temps, je compare souvent cela à un diplôme. Obtenir un diplôme prend du temps. Toutefois, quand vous l'obtenez c'est pour la vie. Bien sûr, certains se disent qu'ils ne sont pas intéressés à investir 2 ou 3 ans de leur vie dans des études. Mais, une fois que le temps passe, et Dieu sait s'il passe vite, la majorité de ceux qui se sont donnés la peine d'obtenir un diplôme ne le regrette en rien. Ne serait-ce que pour les choix et options qu'il ouvre à son titulaire!

Obtenir la Résidence permanente au Canada, cela vaut-il tant d'efforts et de temps ?

La réponse appartient au Candidat. À mon niveau, ce que je peux dire c'est que le Canada est un des rares pays qui permet une immigration donnant droit à la résidence permanente sans limite de temps puis à la citoyenneté. La résidence permanente signifie avoir les mêmes droits et devoirs que les canadiens eux-mêmes tant sur le plan social que juridique. Mis à part l'exception du droit de vote et l'obligation pour le résident de maintenir une durée de présence au Canada.



Ainsi, un immigrant peut faire des cours de jour ou de soir pour faire un nouveau diplôme ou se perfectionner. Il a droit au système de santé gratuit, après 3 ou 6 mois suivant son arrivée. Il a droit aux services gouvernementaux pour trouver du travail, aux allocations familiales, aux prêts et bourses pour les études, aux subventions disponibles aux canadiens dans divers domaines etc.

Personnellement, je pense que ce sont des avantages non négligeables. De plus, le Canada est un pays multiethnique dans lequel les nouveaux arrivants se mêlent facilement à la population locale. Par exemple, Toronto est la ville la plus multiculturelle au monde avec plus de 60% de ses habitants qui sont nés à l'extérieur du Canada !

Il faut souligner qu'après 1095 jours passés en sol canadien au cours des 5 dernières années, tout immigrant a le droit d'obtenir la citoyenneté canadienne sur simple demande (sauf si infraction criminelle). Cette politique d'inclusion est formidable et incroyable dans le monde d'aujourd'hui et je suis convaincu qu'elle fait honneur au pays.

Avoir la nationalité canadienne implique en quelque sorte devenir copropriétaire d'un des pays les plus riches au monde. Les secondes réserves de pétrole, tous les métaux s'y trouvent, le bois, production céréalière importante etc. Le tout sous une gouverne responsable. Le Canada est le seul pays du G8 à avoir eu des milliards en surplus budgétaire tous les ans depuis plus d'une décennie jusqu'à la dernière crise. Même aujourd'hui, c'est le pays du G8 avec un déficit et une dette tout à fait sous contrôle. Ce n'est absolument pas comparable à l'Europe et notre taux de chômage tourne autour des 5%.

La citoyenneté est un atout que vous pouvez évaluer vous-même, mais une fois que vous l'avez, elle est à vous pour toujours, et ce, même en retournant dans votre pays. C'est ça le Canada ! Vous pourrez y revenir ensuite quand vous voulez. De plus, le passeport canadien est un des plus respectés au monde. Peu de visa sont requis pour voyager.

Je me souviendrai toujours d'un client qui m'avait dit: Moi, j'ai mon plan B, je vais arriver là bas, trouver du travail, faire un diplôme en cours du soir et, au pire, si je ne suis pas satisfait, je retourne dans mon pays avec un diplôme canadien en poche qui me donnera plus de chance pour un bon emploi et, en plus, je serai canadien pour toujours ! Ce monsieur est toujours au Canada et est très content de sa situation ! Son plan B n'a jamais eu besoin d'être mis à exécution.

Comment planifier mon arrivée au Canada ?

Il ne faut pas être inquiet face à cette question. Le Canada est un pays d'immigration. Plusieurs centaines de milliers de personnes y arrivent chaque année. Cela implique que les structures gouvernementales ou paragouvernementales sont nombreuses et efficaces.

Dès votre arrivée à l'aéroport, un rendez-vous vous sera fixé pour une formation sur le pays, l'emploi, les équivalences d'études, les règles générales, les permis de conduire, les ressources disponibles etc.

Quant à l'hébergement, avant votre arrivée, vous pourrez à l'aide des outils internet et des contacts d'association que nous vous fournirons bien planifier cette étape. Les ressources existent, il suffit d'être orienté. Notre Journal ACCÈS CANADA NEWS publié tous les mois pour nos clients vous donnera aussi de l'information pour réussir.

L'immigration au Canada est-elle faite pour tout le monde ?

Non, elle n'est pas faite pour tout le monde. Ainsi, ne pas avoir de diplôme fait en sorte que l'immigration est impossible. Dépasser 46 ans peut aussi rendre difficile ce projet, sauf si le candidat entre dans l'une des catégories d'affaires ou à un profil particulier.

Il faut aussi savoir qu'une procédure d'immigration et une installation au Canada impliquent d'avoir une certaine capacité financière. Par exemple, pour un célibataire, les frais gouvernementaux à verser sont de l'ordre de 2420 \$ canadiens. À cela s'ajoute nos honoraires, le coût du billet d'avion et une somme dont le candidat devra disposer pour ses premiers mois en sol canadien.

Pour finir de répondre à cette question, soulignons que la personnalité de l'individu a aussi un rôle à jouer. Arriver dans un nouveau pays n'est pas chose facile. Il faut en être conscient et avoir une personnalité et une préparation adéquate.

Ainsi, pour les raisons précitées, l'immigration ne s'adresse pas à tout le monde.



**ACCÈS
CANADA**

Immigration

Firme familiale fondée en 1995

MISE EN GARDE SUR LES INTERMÉDIAIRES EN IMMIGRATION



L'immigration est le domaine où l'on retrouve malheureusement beaucoup de fraude. Il faut être prudent et vigilant. Il est donc important de suivre les règles de bon sens suivantes :

- 1- **EVIDEMMENT NE PAS ENVOYEZ DE L'ARGENT A DES PERSONNES QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS.**
- 2- **POUR VOTRE SÉCURITÉ, ACCÈS CANADA N'OFFRE AUCUN SERVICE PAR INTERMÉDIAIRE ET TOUT PAIEMENT SE FAIT DIRECTEMENT PAR DÉPÔT BANCAIRE AU COMPTE ACCÈS CANADA.**
- 3- **ATTENTION AUX PRIX ET AUX PROMESSES QUI SEMBLENT TROP BEAUX POUR ÊTRE VRAIS.**
- 4- **LORSQUE VOUS PENSEZ CONFIER VOTRE DOSSIER A UNE FIRME POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES LES VÉRIFICATIONS SUIVANTES :**
 - a- Vérifier si le nom de la firme existe bel et bien au Canada sur le site www.pagesjaunes.ca
 - b- Vérifier si le nom du dirigeant est inscrit au CCIC, Collège des Consultants en Immigration et en Citoyenneté du Canada. Si l'individu avec qui vous traiter n'est pas ell e-même mais un dirigeant ailleurs au Canada , ne prenez pas le risque de confier votre dossier. Bien des individus prétendent travailler pour des consultants agréés. En fait , il ne sont pas que des intermédiaires sans qualification sinon ils seraient accrédités. Cela se retrouve beaucoup en CI.
 - c- Vérifier si la firme ou la personne avec qui vous traiter occupe des bureaux permanents. Il y a des firmes qui prennent des bureaux temporaires qu'ils peuvent quitter aussi vite qu'elles s'y sont installées. A Abidjan par exemple, la 7 rue Noguès, 5^{ème} étage, est l'adresse de la firme REGUS. Une société mondiale qui loue des bureaux temporaires à toute personne qui le demande (recherche sur Google Regus Abidjan).
 - d- Attention au site web enregistré ailleurs qu'au Canada. Une adresse finissant par .net ou .fr peut être suspecte car hors de contrôle des autorités canadiennes.
 - e- Lorsqu'on vous donne une adresse au Canada, avec l'aide de Google Maps, vous pouvez voir la photo du bâtiment concerné. Cela peut révéler bien des surprises. Quelques fois il ne s'agit absolument pas d'un bureau mais d'une simple petite maison.
 - f- **NE JAMAIS** envoyer de l'argent à quiconque si vous ne connaissez la personne directement. Il y a un très grand nombre de fraudeurs par internet avec des promesses mirobolantes et ces fraudeurs utilisent même le nom de sociétés existantes. ACCES CANADA ne demande JAMAIS de paiement par WU. Les adresses emails des membres ACCES CANADA contiennent toujours le nom de domaine accescanada.com. Nous n'utilisons jamais les adresses yahoo ou Gmail par exemple. Dites-le à vos parents et amis.



IL EXISTE DONC DES MOYENS DE VOUS PROTÉGER AU POINT DE VUE FINANCIER MAIS AUSSI POUR NE PAS PRENDRE DES RISQUES CONCERNANT CETTE DEMARCHE D'AVENIR.

LE PLUS SIMPLE EST, DE CHOISIR UNE FIRME SOLIDEMENT ÉTABLIE COMME ACCES CANADA. PERSONNE AU BENIN NE VOUS OFFRE 29 ANS D'EXPERIENCE DONT 16 A COTONOU.

NOUS VOUS OFFRONS LA TRANQUILITE D'ESPRIT ET LES RESULTATS D'UNE FIRME SERIEUSE.

Promotion 23 Décembre 2024



PROMOTION BUREAU DE CANADA

Jusqu'à 15% de Réduction sur les honoraires de demande officielle.

Profitez des offres promotionnelles prévues dans ce cadre avant cette date.

Notre objectif est de préparer et de motiver au mieux les candidats quelle que soit leur origine au cours de leur procédure d'immigration. ACCÈS CANADA, c'est 29 ans d'une riche expérience. C'est aussi 29 années de confiance renouvelée avec nos clients.

Merci de votre confiance, nous sommes conscients de la responsabilité qui en découle.

L'Equipe ACCES CANADA



Avis Important

Avis Important



**Votre Équipe ACCÈS CANADA
au Bénin**

Au Bénin, plusieurs firmes d'immigration sont apparues récemment. Certains sont des intermédiaires, d'autres firmes n'opèrent pas au Bénin, d'autres se lancent dans le domaine en faisant plusieurs choses en même temps et ne se sont donc pas spécialisées. C'est le cas notamment de plusieurs avocats. D'autres opèrent sans être accréditées, ce qui est aujourd'hui totalement illégal. Ces personnes ne peuvent pas représenter des clients auprès des autorités canadiennes ou québécoises.

D'autres font de courtes périodes de publicités en promettant monde et merveilles et disparaissent aussi rapidement.

Lorsqu'il s'agit de cette importante procédure d'avenir que représente l'immigration, PERSONNE ne vous offre la stabilité et l'expérience d'Accès Canada.

Les lois et règlements sont devenus bien plus restrictifs depuis le début 2012.

ACCÈS CANADA a déjà vécu de telles périodes durant nos 29 ans d'existence dont 16 au Bénin. Soyez vigilants AVEC NOUS ça MARCHE ET C EST PROUVE.

Passez voir l'une de nos conseillères pour plus d'informations. Et soyez rassurés, nos honoraires sont parmi, sinon, les moins chers au Bénin et le service et la technologie que nous mettons à votre service n'existent tout simplement pas ailleurs.

Nous avons des programmes pour des personnes célibataires Les couples mais aussi des personnes qui désirent partir seul au début pour que leurs familles les rejoignent plus tard une fois installées.

Tout cela avec le service et la réputation d'Accès Canada, en exclusivité, le suivi de votre dossier en ligne et en temps réel, les emails automatiques à chaque étape de votre procédure, l'abonnement au journal Accès Canada News lequel vous fournira des informations pour réussir votre immigration.



Pour plus d'informations, voir
votre bureau ACCÈS CANADA
local

EVALUATION COMPARATIVE DE DIPLÔME

Lors de la préparation du montage de votre dossier, il est impératif de connaître précisément la valeur de votre diplôme pour déterminer correctement votre profil académique. Il est donc fortement recommandé de procéder à **une étude comparative des diplômes** et d'obtenir l'attestation officielle qui en découle.

En effet, cette attestation vous permettra de situer avec précision la valeur de votre diplôme dans le système québécois.

Cela permettra également, et surtout, de soumettre cette attestation avec vos demandes d'emploi ou en réponse aux offres que vous recevrez probablement d'employeurs québécois lorsque votre profil sera sur ARRIMA. Cette attestation sert également de base aux organismes professionnels pour étudier les demandes de ceux et celles qui souhaitent obtenir le droit de pratique dans une profession réglementée, comme les infirmières, par exemple.

Les employeurs potentiels, qui ne sont pas familiers avec les diplômes étrangers, pourront ainsi comprendre votre formation et les diplômes que vous avez obtenus. De plus, à votre arrivée au Québec, il vous sera également fortement conseillé de faire procéder à une étude comparative de votre (ou vos) diplôme(s) le(s) plus élevé(s) par les équipes d'intégration.

Pour finir, nous avons décidé d'offrir ce service afin que nos clients obtiennent cette attestation rapidement pour le dépôt de leur dossier ainsi que pour la suite de leur projet d'immigration.

voTRE réussite est notre meilleure publicité !

